



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maîtres auxiliaires

Question écrite n° 25775

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des personnels auxiliaires de l'éducation nationale. En effet, en juillet 1997, il était annoncé le réemploi de 28 000 maîtres-auxiliaires, puis celui de 22 000 pour la rentrée de 1998, affichant ainsi une volonté d'en finir avec l'auxiliariat. Mais depuis cette date, la précarité des maîtres-auxiliaires n'a cessé de s'accroître. Dans ce cadre, il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour mettre fin à cette situation.

Texte de la réponse

L'effort considérable de réemploi de 28 000 maîtres-auxiliaires fait à la rentrée 1997 par le Gouvernement s'est poursuivi à la rentrée 1998 et se poursuivra encore à la rentrée 1999. Parallèlement, grâce à la mise en place de concours adaptés, plus de douze mille maîtres-auxiliaires ont déjà été titularisés ces deux dernières années. Deux sessions de concours réservés se dérouleront encore en 1999 et 2000 afin de poursuivre et d'amplifier ces titularisations.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25775

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 1999, page 1013

Réponse publiée le : 5 avril 1999, page 2050